

Une équipe à votre disposition

- ◆ Des professionnels ayant une grande expérience de la mise en location et de la gestion locative
- ◆ Des techniciens du bâtiment, spécialistes de l'amélioration de l'habitat

pour

- ◆ Une bonne adéquation entre le logement offert par le propriétaire et le profil du locataire (composition familiale, ressources, localisation du logement...)
- ◆ Un suivi régulier des logements sur toute la Côte-d'Or

Un service clé en main :
de la mise en location
à la gestion déléguée du logement

Qui sommes-nous ?

ISBA, Agence Immobilière à Vocation Sociale (AIVS) est une association loi 1901 créée par Habitat et Humanisme de Saône-et-Loire, adhérente à la FAPIL (Fédération des Associations pour la Promotion et l'Insertion par le Logement).

ISBA, en qualité d'agence immobilière dans le cadre juridique de la loi Hoguet du 2 janvier 1970, est détentrice d'une carte professionnelle et a souscrit à une garantie financière professionnelle.

ISBA, assure aux propriétaires bailleurs une gestion locative adaptée et de proximité, favorisant l'insertion durable des locataires et la mixité sociale, en lien avec les partenaires intervenant dans le domaine du logement social.

- Efficacité
- Garantie
- Proximité

L'avantage



social

L'Agence Immobilière à Vocation Sociale

L'immobilière Sociale de Bourgogne et Associés - ISBA :

- ◆ Valorise le patrimoine des propriétaires bailleurs
- ◆ Permet aux personnes qui éprouvent des difficultés, d'accéder à un logement décent

Siège : 12, rue de Belfort
71100 CHALON-SUR-SAÔNE
Tél/Fax : 03 85 43 86 55
e-mail : isba-aivs@wanadoo.fr

Antenne en Côte-d'Or :



CDAH / PACT 21
4, rue de la Redoute
BP 37610 - 21076 DIJON CEDEX
Tél. 03 80 60 83 15
Fax : 03 80 60 83 19
e-mail : pact@cdah21.org
www.cdah21.org

Une valorisation de votre patrimoine

- ◆ Diagnostic de votre logement
- ◆ Aide au montage et au suivi des dossiers de demande de subventions pour vos travaux
- ◆ Suivi régulier de l'entretien de votre logement
- ◆ Recherche d'une fiscalité adaptée

La mise en location

- ◆ Evaluation de la valeur locative du bien
- ◆ Recherche éventuelle du locataire
- ◆ Sélection des demandeurs
- ◆ Établissement du bail approprié
- ◆ Signature du bail
- ◆ État des lieux contradictoire à l'entrée et à la sortie
- ◆ Remise des clefs

**La plus-value sociale :
participer au
droit au logement pour tous**

La gestion locative

- ◆ Encaissement des loyers et charges (sauf pour les communes)
- ◆ Délivrance au locataire des quittances, attestations, etc.
- ◆ Assistance aux démarches d'AL ou d'APL
- ◆ Rappel et recouvrement des impayés
- ◆ Médiation de proximité en cas d'impayés
- ◆ Indexation annuelle du loyer et révision des charges
- ◆ Reddition périodique de comptes au propriétaire
- ◆ Recherche et étude des devis relatifs aux travaux d'entretien, commande et vérification des travaux
- ◆ Règlement des factures de travaux

Vos garanties

- ◆ Assurance dégradation : prise en charge par l'agence
- ◆ Assurance impayés de loyer : à un taux inférieur au prix du marché
- ◆ Perception directe par l'agence des aides au logement accordées aux ménages
- ◆ Priorité au prélèvement automatique du versement des loyers
- ◆ Actualisation et suivi régulier des demandeurs de logements optimisant l'occupation en continu de votre logement

**Une gestion locative sécurisée
en offrant des
garanties aux propriétaires**

A retourner au CDAH / PACT 21 • BP 37610 • 21076 DIJON CEDEX

Je souhaite une information gratuite, sans engagement de ma part, pour :

- un projet concernant un ou plusieurs logements destinés à être loués
- la mise en location d'un ou plusieurs logements
- la gestion locative

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél. domicile : Tél. professionnel : E-mail :